

Informations complémentaires :

- ◆ Tous les parents des enfants de la maternelle fréquentant une école du CSSRS reçoivent ce feuillet d'information sur l'école du Sacré-Cœur;
- ◆ Les formulaires de demande d'admission et les règles de sélection seront disponibles au secrétariat de l'école du Sacré-Cœur du lundi 8 janvier au mercredi 31 janvier 2024, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 ainsi que sur le site internet de l'école : <https://cssrs.gouv.qc.ca/ecoles-et-centres/ecoles-primaires/sacre-coeur/inscription>;
- ◆ La date limite pour nous faire parvenir une demande d'admission est le mercredi 31 janvier 2024, 16 h 30;
*****Toute demande reçue après cette date ne sera pas retenue*****
- ◆ Le service de transport scolaire est offert aux élèves qui habitent à plus de 1,6 kilomètre de l'école au coût de 100 \$ par année;
- ◆ Des frais annuels de **250 \$** par enfant sont exigés pour soutenir la vocation particulière de l'école;
- ◆ Les élèves seront soumis à des tests psychométriques qui leur seront administrés par du personnel mandaté par la direction de l'école du Sacré-Cœur.



L'école du Sacré-Cœur

137, rue Gillespie, Sherbrooke (Québec) J1H 4W9
Tél. 819 822-5690 • Téléc. 819 822-5543

Centre de services
scolaire de la
Région-de-Sherbrooke

Québec 